Règlementation en accueils collectifs de mineurs (ACM)

Objectifs :

Actualiser ses connaissances en lien avec la règlementation des ACM
Echanger sur les pratiques
Créer du lien entre acteurs éducatifs

Description :

Test interactif anonyme sur la règlementation des ACM
Règlementation et pratiques
Echanges sur les signalements et les informations préoccupantes
Groupes de travail thématiques

Dates

Session 1 : 17 décembre 2026
Session 2 : 9 mars 2027
2 sessions d'une journée

Lieu

SDJES 34
Salle Languedoc-Roussillon
190, avenue du Père Soulas
Montpellier

Inscriptions

ce.sdjes34.formation@ac-montpellier.fr

Public concerné

Tout acteur éducatif de l'Hérault.

Intervenante

Jennifer BONAIL et Carole DELMAS, CEPJ, SDJES 34

15 places